

Prix de reconnaissance Bonnie Swaine

Clinicien.e-intervenant.e : Partenariat et mobilisation des connaissances

Membres institutionnels :

CISSS de Laval

- Hôpital juif de réadaptation

CISSS de la Montérégie-Centre

- Institut Nazareth et Louis-Braille

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

- Institut universitaire sur la réadaptation en déficience physique de Montréal (IURDPM)

- ▶ Pavillon Gingras
- ▶ Pavillon Laurier
- ▶ Pavillon Lindsay

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

- Centre de réadaptation Lethbridge-Layton-Mackay
 - ▶ Site Constance-Lethbridge
 - ▶ Site MAB-Mackay

Membres partenaires :

CISSS de Lanaudière

- Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier

CISSS des Laurentides

- Centre de réadaptation en déficience physique

Membres affiliés :

- Université de Montréal
- Université du Québec à Montréal
- Université McGill

Siège administratif

IURDPM — Pavillon Lindsay
6363, chemin Hudson, bureau 061
Montréal QC H3S 1M9
Canada

T 514 340-2085 (4778)
administration.crir@ssss.gouv.qc.ca
www.crir.ca

Le prix de reconnaissance Bonnie Swaine – clinicien.e-intervenant.e (partenariat et mobilisation des connaissances) est une nouvelle distinction créée par le Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR) en l'honneur de Bonnie Swaine, codirectrice scientifique du CRIR de 2010 à 2020. Pre Swaine a permis à de nombreux clinicien.ne.s de se réaliser dans la recherche clinique, que ce soit par l'encadrement de projets émergeant de questions du terrain, ou encore par la recherche-action imbriquée dans les pratiques innovantes. Pendant ses années à la direction du CRIR, elle a proposé des solutions concrètes et a collaboré assidûment avec les clinicien.ne.s et intervenant.es (personnel, gestionnaires) pour que la culture de recherche prenne tout son sens dans nos établissements partenaires.

Un prix sera attribué à un **membre clinicien.ne-intervenant.e du CRIR** qui s'est illustré.e de façon particulière par sa contribution aux partenariats et à la mobilisation des connaissances dans le cadre de la mission du CRIR au cours des cinq dernières années.

Objectifs

- Reconnaître la contribution des clinicien.ne.s-intervenant.e.s au développement des partenariats et à l'actualisation de la mission de recherche du CRIR;
- Assurer le rayonnement de la recherche en partenariat et l'implication des clinicien.ne.s/intervenant.e.s dans la mobilisation des connaissances*.

* *La mobilisation des connaissances englobe un continuum de diffusion-dissémination-implantation (Nilsen, 2015). La mobilisation des connaissances consiste à capter et échanger la bonne information avec les bonnes personnes, dans le bon format et au bon moment, dans le but de soutenir la prise de décision des usagers, de leurs proches, des intervenants et des parties prenantes.*

Prix

- Un prix de 250\$.

Critères d'admissibilité

- Pour être admissible, un candidat doit être un membre clinicien/intervenant du CRIR en règle.

Comité de sélection

Un comité de sélection aura le mandat de recevoir et d'évaluer les candidatures. Ce comité sera composé de trois ou quatre membres qui feront une recommandation au Comité d'orientation de la recherche:

- Directeur.trice scientifique (président.e du comité de sélection);
- Bonnie Swaine;
- Coordonnateur.trice de recherche clinique;
- Coordonnateur.trice aux partenariats et mobilisation des connaissances;
- Membre ayant obtenu le prix l'année précédente (si disponible).

Note : une personne ayant appuyé une mise en candidature ne peut faire partie du comité de sélection.

Critères d'évaluation

Le comité évaluera les candidatures soumises selon trois critères. Seule l'information soumise sera considérée dans l'évaluation des candidats.

1. **Collaboration** (ex. contribution ou présence aux activités de diffusion et conférences du site de recherche et du CRIR en général, collaboration dans les projets de recherche en tant que clinicien.ne-intervenant.e, soutien au recrutement, partage d'expertise dans divers projets, participation à l'organisation de conférences, colloques et congrès, etc.);
2. **Agent de changement** (ex. développement de soins et services innovants, contribution aux questions de recherche, dissémination et application des connaissances dans les pratiques cliniques locales, amélioration de la qualité des services cliniques, transfert d'innovations vers d'autres établissements par des productions diverses [formations, guides de pratique, communiqués vulgarisés, livres édités, plateformes Web], portée des changements au niveau local, provincial ou international, prix professionnels remportés, etc.);
3. **Formation de la relève** (ex. implication dans les projets de recherche des étudiants, présentations, productions et publications conjointes avec les étudiants, soutien à des étudiants universitaires, enseignement universitaire, formation de stagiaires en réadaptation, etc.).

Présentation de la candidature

- Le dossier de candidature inclut dans un seul PDF :
 - un résumé de 150-250 mots qui servira à annoncer la candidature;
 - une lettre de présentation d'un maximum de 2 pages, démontrant que la candidature répond aux critères d'évaluation; celle-ci peut être rédigée par la personne mise en candidature ou la personne qui la propose, à condition que le candidat signe la lettre.
 - un curriculum vitae (le CV soumis lors du dernier renouvellement d'adhésion au CRIR ou un CV plus récent).
- La candidature est soumise à l'adresse courriel suivante : administration.crir@ssss.gouv.qc.ca et ce, au plus tard le **26 avril 2021, 16 heures**.

Afin de recevoir son prix, les pièces suivantes seront demandées ultérieurement au récipiendaire :

- Une photographie;
- Des informations administratives.

N.B. La photo de la candidature gagnante et le résumé seront diffusés sur le site internet du CRIR.

L'écriture épicène est utilisée pour être plus inclusive, et ce, sans préjudice pour la non-binarité ou d'autres identités.